



HAL
open science

Hent Trégoné en Fouesnant (Finistère) : une maison rurale gallo-romaine

Yvan Pailler, Romuald Ferrette, Yvan Maligorne, Laure Simon, Pierre Stephan, Erwan Bourhis, Véronique Chaigne, Lionel Duigou, Fabrice Le Meneah, Philippe Boulinguez, et al.

► **To cite this version:**

Yvan Pailler, Romuald Ferrette, Yvan Maligorne, Laure Simon, Pierre Stephan, et al.. Hent Trégoné en Fouesnant (Finistère) : une maison rurale gallo-romaine. *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 2014, 6, pp.115-143. 10.3406/aremo.2014.907 . hal-03806144

HAL Id: hal-03806144

<https://hal.univ-brest.fr/hal-03806144>

Submitted on 7 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hent Trégoné en Fouesnant (Finistère) : une maison rurale gallo-romaine

Yvan Pailler, Romuald Ferrette, Yvan Maligorne, Laure Simon, Pierre Stephan, Erwan Bourhis, Véronique Chaigne, Lionel Duigou, Fabrice Le Meneah, Philippe Boulinguez, Hervé Paitier, Richard Delage

Citer ce document / Cite this document :

Pailler Yvan, Ferrette Romuald, Maligorne Yvan, Simon Laure, Stephan Pierre, Bourhis Erwan, Chaigne Véronique, Duigou Lionel, Le Meneah Fabrice, Boulinguez Philippe, Paitier Hervé, Delage Richard. Hent Trégoné en Fouesnant (Finistère) : une maison rurale gallo-romaine. In: Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine, n°6, 2014. pp. 115-143;

doi : <https://doi.org/10.3406/aremo.2014.907>

https://www.persee.fr/doc/aremo_1955-6713_2014_num_6_1_907

Fichier pdf généré le 12/07/2022

Yvan PAILLER¹, Romuald FERRETTE², Yvan MALIGORNE³
Laure SIMON², Pierre STÉPHAN⁴, Erwan BOURHIS²
Véronique CHAIGNE², Lionel DUIGOU⁵, Fabrice LE MENEAH²
Philippe BOULINGUIEZ², Hervé PAITIER² et Richard DELAGE²

Hent Trégoné en Fouesnant (Finistère) : une maison rurale gallo-romaine

Dans les années 1970, des prospections archéologiques coordonnées par Pierre Carrié ont permis de mettre en évidence une concentration de mobilier céramique gallo-romain au lieu-dit Trégoné sur le territoire de la commune de Fouesnant (fig. 1), dans la parcelle A518 (section A du cadastre). Dans la note remise à la Direction de la circonscription des antiquités historiques de la Bretagne en 1973, ce chercheur précise que « dans la limite nord-ouest du champ et dans tout ce coin l'on trouve de nombreux fragments de tuiles ». Le mobilier recueilli a fait l'objet de plusieurs notes⁶.

À la suite de cette découverte, le site a été répertorié comme habitat gallo-romain dans la carte archéologique⁷. Récemment, la parcelle agricole A518 a été divisée en trois lots d'inégale importance (A1618, A1619 et A1620, section A, feuille 000 A03 du cadastre). La plus grande partie (A1620) a conservé sa vocation agricole, et la micro-parcelle A1619 a vu l'implantation d'un poste électrique. Quant à la parcelle A1618, elle a été acquise par J.-P. Flatres, qui avait pour projet d'y aménager une plate-forme de déchargement, ce qui impliquait un décaissement du terrain et l'installation d'une zone de stockage de bois d'œuvre pour son entreprise de charpente. Cette parcelle étant située en zonage archéologique, un diagnostic a été prescrit sur sa globalité, soit une surface de 600 m².

1. Inrap Grand Ouest, membre UMR 8215 Trajectoires & membre associé UMR 6554 LETG-Brest, Geomer.

2. Inrap Grand Ouest, 37 rue du Bignon, 35777 Cesson-Sévigné

(Laure Simon : membre UMR 6566 Creaah. Richard Delage : membre associé UMR 8546 AOROC).

3. CRBC/UBO Brest, EA 4451/UMS 3554.

4. CNRS, UMR 6554 LETG-Brest, Geomer.

5. Illustrateur indépendant.

6. R. SANQUER, « Chronique d'archéologie antique et médiévale », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, 101, 1973, p. 36 ; Id., « Circonscription de Bretagne », *Gallia*, 33, fasc. 2, 1975, p. 349 ; Id., « Chronique d'archéologie antique et médiévale », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, 104, 1976, p. 53 ; Id., « Circonscription de Bretagne », *Gallia*, 35 fasc. 2, 1977, p. 360-361. J.-P. LE BIHAN, P. GALLIOU, P. CARRIÉ, « La villa gallo-romaine du Cavardy en Saint-Évarzec », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, CX, 1982, p. 86 ; P. GALLIOU, É. PHILLIPE (coll.), *Carte archéologique de la Gaule*, 29, *Le Finistère*, Paris, 2010, p. 204.

7. <http://atlas.patrimoines.culture.fr>.

Les sondages ont rapidement révélé les vestiges d'un bâtiment d'époque romaine, entièrement inclus dans l'emprise de la parcelle fouillée (fig. 2). Il a donc été décidé, en concertation avec le Service régional de l'Archéologie (Y. Menez, J.-C. Arramond) et l'Inrap (C. Le Potier, M.-A. Baillieu) de dégager le plan du bâtiment dans son ensemble. Par ailleurs, sachant qu'une mesure conservatoire serait imposée à l'aménageur, il nous a été demandé de réaliser une coupe stratigraphique longitudinale du bâtiment afin de mettre en évidence d'éventuels niveaux de sols⁸.

L'opération n'a pas permis de fouiller intégralement toutes les structures rencontrées, et laisse en particulier sans réponses précises les questions liées aux éventuels états antérieurs du site ; mais elle a permis de mettre au jour un édifice dont la typologie pose d'intéressants problèmes d'analyse. Son plan à galerie de façade et ses techniques de construction évoquent les habitations principales de certaines *villae* dont on connaît de nombreux exemplaires, y compris dans l'ouest de la Gaule, mais sa faible ampleur conduit à s'interroger sur sa fonction et sur le statut de ses occupants.

Stratégie de fouille

Dès notre arrivée sur le terrain, la présence de nombreux fragments de terre cuite architecturale dans l'emprise laissait soupçonner la présence d'une occupation gallo-romaine. La première phase du diagnostic a consisté à pratiquer deux tranchées linéaires à l'aide d'une pelle mécanique de 15 tonnes munie d'un godet lisse de 3 m de large ; suivant l'axe longitudinal de la parcelle, elles sont globalement orientées nord-sud. La réalisation de la première tranchée à l'est de la parcelle a mis en évidence plusieurs structures en creux (trous de poteau, fosses, possible sablière). Dans la seconde tranchée, nous avons rencontré plusieurs murs, ce qui nous a obligés à travailler plus lentement afin de ne pas endommager les élévations conservées et de reconnaître les limites éventuelles des parements conservés dans les éboulis. À la fin de la première semaine, deux angles et la façade occidentale d'un bâtiment se dessinaient, ainsi que des murs formant une partition interne.

Afin de dégager le plan complet, conformément aux nouveaux objectifs qui nous avaient été assignés, nous avons élargi la tranchée 1 vers l'ouest, tout en ménageant une berme centrale servant de repère stratigraphique. Pour des questions liées au stockage des terres sur une surface aussi exiguë, il n'a pas été possible de dégager une petite partie des murs au nord de la construction mais cela n'a que peu d'incidence sur la compréhension générale de celle-ci.

Dans la tranchée 1, le substrat a été atteint, il s'agit d'un niveau argileux jaune orangé. Dans la tranchée 2, une partie des couches archéologiques a été perforée lors du décapage mais, en règle générale, nous avons arrêté celui-ci sur les bases de murs ou les niveaux de remblais ou de sol en place. La coupe orientale de la tranchée 2 a fait l'objet d'un relevé ce qui a permis de mettre en évidence des traces d'une occupation antérieure à la construction du bâtiment.

La brièveté de l'opération nous a empêchés de tester autant de structures que nous l'aurions souhaité. Les quelques éléments mobilier ont donc été obtenus lors du dégagement des niveaux d'éboulis autour des murs et par le test ou le nettoyage en surface de quelques structures (en particulier un four culinaire). Ce sont ces rares vestiges (céramique et verre) qui permettent de donner une fourchette chronologique de l'occupation du site (cf. *infra*, l'étude de L. Simon).

En milieu de la deuxième semaine de fouille, il a été possible d'effectuer une couverture photographique aérienne du site ; cette opération fut assurée par H. Paitier. Afin de replacer le site dans son environnement, nous avons également fait appel à un géomorphologue (P. Stéphan) et réalisé un relevé global de la zone au DGPS centimétrique.

8. Pour mener à bien ces nouveaux objectifs, des moyens complémentaires, en temps et en personnel, nous furent alloués. Au total, l'opération aura donc duré 11 jours sur le terrain (hors rebouchage) pour un total de 27 jours/homme. Lors du diagnostic, ce sont 248 m² qui ont été ouverts, ce qui représente 41,3 % de l'emprise totale.



Fig. 1 : Carte de localisation du site (Erwan Bourhis).



Fig. 2 : Photo redressée du bâtiment en cours de diagnostic (Hervé Paitier).

Le site de Hent-Trégoné dans son environnement

La parcelle qui a fait l'objet du diagnostic affecte une forme trapézoïdale et est limitée au nord par un talus qui borde la route nommée Hent Trégoné. À l'est, s'étend une vaste parcelle agricole (A 1620) et, bien que fortement remaniés, les vestiges d'un manoir sont encore visibles à la ferme de Trégoné qui se trouve à l'angle sud-est de cette parcelle.

Un bâtiment situé en bordure d'un vallon (fig. 3 et 4)

Les relevés topographiques indiquent que le site archéologique de Hent Trégoné se situe à une altitude comprise entre 50 et 50,25 m NGF (fig. 4), sur le versant oriental d'un petit vallon orienté NO-SE. Actuellement, celui-ci est particulièrement mal drainé. Il est occupé par une végétation caractéristique des prairies humides. Son profil est dissymétrique : le versant oriental, sur lequel est installé le bâtiment, présente une pente inférieure à 2%, tandis que celle du versant occidental s'élève à 7% (fig. 4).

Aux environs de Hent Trégoné, la topographie a probablement évolué depuis l'époque romaine, du fait d'un ravinement naturel ou anthropique et/ou d'un comblement progressif du fond de vallon par une sédimentation organique ou par un colluvionnement. Toutefois, il est peu probable que la morphologie générale de ce secteur a connu des modifications significatives au cours des derniers millénaires. En effet, les dynamiques de versant sont faibles dans la région et aucun cours d'eau, même temporaire, ne pourrait modifier les éléments qui structurent le relief. Par conséquent, le cadre physique actuel reflète, à peu de chose près, celui qui prévalait lors de l'édification du bâtiment.

Ainsi, le bâtiment gallo-romain devait profiter d'une implantation favorable pour deux raisons. La première est la proximité d'un point d'eau ou d'une zone humide. La seconde est la présence d'un terrain en pente faible, donc facile à niveler afin de construire un radier stable et horizontal pour accueillir une architecture massive.

L'environnement archéologique : un secteur dense à l'époque romaine

La carte archéologique recense neuf sites sur la partie continentale de la commune de Fouesnant. Pour des raisons de cohérence géographique, nous avons fait le choix de ne pas traiter l'archipel des Glénan⁹, pourtant rattaché administrativement à la commune. Le dépouillement systématique de la bibliographie régionale a permis d'enrichir ce premier inventaire de plus d'une dizaine de sites.

Surtout, afin de replacer le site de Hent Trégoné dans son contexte micro-régional, nous avons inventorié les sites d'époque romaine connus sur les communes voisines de Pleuven, Saint-Évarzec, La Forêt-Fouesnant et l'ouest de Saint-Yvi, de manière à disposer d'une échelle assez large pour avoir à la fois une vision de l'occupation de l'intérieur des terres et une ouverture sur le littoral (fig. 5).

Le secteur est parcouru par plusieurs itinéraires antiques avérés ou supposés. La carte de synthèse la plus récente sur les voies romaines de Bretagne est celle réalisée par J.-Y. Éveillard et S. Le Penneç, parue en 2002 dans l'*Atlas d'Histoire de Bretagne*¹⁰, mais portant sur l'ensemble de la Bretagne elle n'est guère détaillée. Elle ne signale que trois voies. La plus septentrionale est la grande voie reliant Quimper à Nantes en passant par Vannes. Plus ou moins parallèle à la précédente, la deuxième part de Quimper, en passant par Concarneau et se raboute sur la précédente au niveau de Quimperlé : elle correspondrait à peu près au tracé de l'actuelle RD783¹¹. Dans le secteur qui nous concerne, elle passe par les lieux-dits suivants : Croas Hent Goyet, Allée-Du, Minez Braz et Locmaria Hent. La troisième est la voie secondaire qui se trouve sur la rive orientale de l'Odet ; elle va de Quimper à Bénodet en passant à l'ouest du bourg de Pleuven et correspond globalement au tracé de l'actuelle RD 34¹².

Aucune étude fine du secteur de Fouesnant n'a été faite depuis celle de C.-A. Picquenard¹³. Ce chercheur décrit une voie allant de La Forêt-Fouesnant à Carhaix. En suivant un axe nord-est, elle

9. M.-Y. DAIRE, G. HAMON, *L'île aux Moutons (Fouesnant, Finistère). Un établissement gaulois dans son contexte atlantique. Études pluridisciplinaires*, Les dossiers du CeRAA, suppl. AJ, Saint-Malo, 2013.

10. J.-Y. ÉVEILLARD, S. LE PENNEC, «Le réseau routier de l'Armorique romaine», dans B. TANGUY, M. LAGRÉE (dir.), *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Morlaix, 2002, p. 46-47.

11. P. GALLIOU, É. PHILLIPE (coll.), *CAG 29, op. cit.*, p. 202.

12. P. GALLIOU, É. PHILLIPE (coll.), *CAG 29, op. cit.*, p. 105.

13. C.-A. PICQUENARD, «L'expansion romaine dans le sud-ouest de l'Armorique», *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, L, 1923, p. 49-82 et p. 124-160.

partirait du fond de l'anse de La Forêt (près de Penanster) puis passerait par le site gallo-romain de Chapel-Guiler et le village de Keranbarz, en direction du «*camp romain du bois de Pleuven*» (*ibid.*) puis par l'important site de Menez Riou Bihan (Saint-Yvi). On voit que plusieurs établissements gallo-romains ou supposés tels jalonnent son parcours¹⁴. Toujours d'après cet auteur, cette voie couperait celle menant de Quimper à Concarneau au lieu-dit Kroz-Kerriou (aujourd'hui La Grande Halte sur les cartes IGN) (*ibid.*)

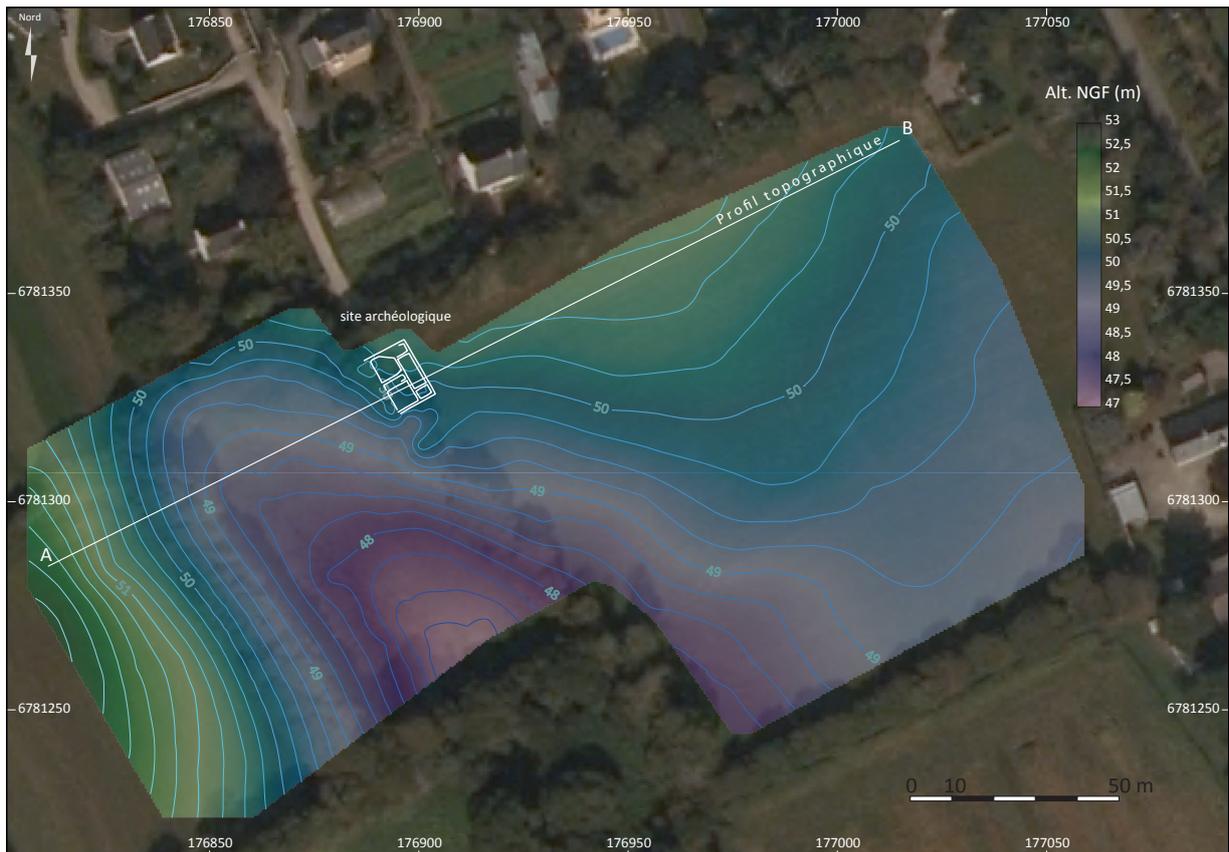


Fig. 3 : Superposition du MNT et de l'ortholittorale permettant d'apprécier le site dans son environnement (Pierre Stéphan).

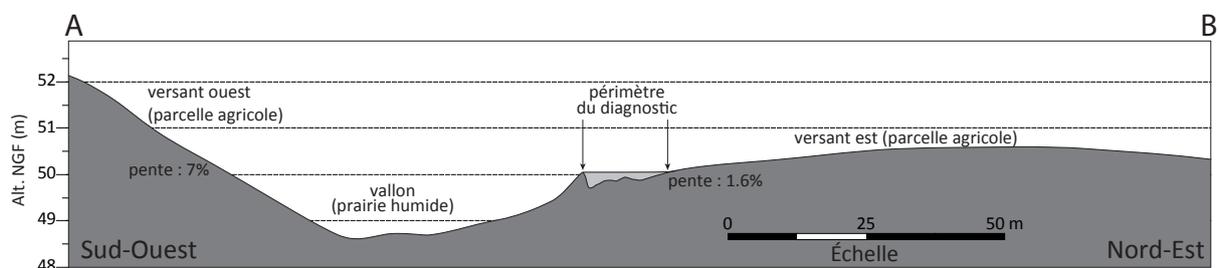


Fig. 4 : Profil topographique du secteur (Pierre Stéphan).

14. C.-A. PICQUENARD, *op. cit.*, p. 61-62.

H. Guillou a étudié « *les chemins des poissonniers* » qui reliaient la côte sud à Carhaix¹⁵. Le plus occidental de ces chemins part de La Forêt-Fouesnant vers Locmaria-an-Hent, ancienne trêve absorbée par Saint-Yvi, en passant par Croas-Avalou. D'après ce chercheur, ce chemin pourrait reprendre le tracé d'une voie plus ancienne. Selon J.-Y. Éveillard (com. pers.), l'hypothèse de chemins secondaires raccordés à la voie principale Vannes-Quimper semble devoir être retenue.

Lorsqu'on synthétise ces informations sur une même carte (fig. 5), on constate que la zone d'étude est très bien desservie au nord par les deux voies parallèles orientées est-ouest. En revanche, les voies nord-sud sont assez éloignées du littoral fouesnantais. Cela semble assez étonnant car cette configuration mettrait en marge quelques occupations gallo-romaines d'importance reconnues au sud de Fouesnant (site compris entre Coat-Huella, Kerséac'h et Goarem-Dreuz et site de Kerchann). La carte de répartition des vestiges gallo-romains est assez classique : les sites se répartissent le long des voies et devaient être desservis par un réseau secondaire de chemins. Un point mérite d'être signalé, il s'agit de la concentration de sites que l'on trouve sur un arc partant de l'est de Saint-Évarzec et ralliant le bourg de cette même commune, puis qui descend vers le sud en direction de Trégoné et, enfin, vers les sites de Run ar C'had et de Ty Ch'oat. Le chemin de Quimper à Fouesnant (nommé ainsi sur le cadastre napoléonien), orienté globalement nord-sud, borde plusieurs des sites inventoriés. Depuis le bourg de Saint-Évarzec, en remontant vers le nord, ce chemin oblique légèrement à l'ouest en passant près du Cavardy et de plusieurs autres sites gallo-romains reconnus à Saint-Évarzec (Keromen, Moguerou, etc.) et part en ligne presque droite en direction du nord-ouest jusqu'à la Fontaine des Chapons où il se greffe sur la route Quimper-Concarneau¹⁶. Depuis le bourg de Saint-Évarzec, son tracé nord-sud est globalement rectiligne. Il passe à quelques dizaines de mètres à l'est du site de Hent Trégoné, puis, plus au sud encore, à l'est des sites de Run ar C'had et de Ty Ch'oat et, enfin, le tracé se poursuit en direction du moulin de Penallen avant d'arriver au bourg de Fouesnant. De là, plusieurs tracés cheminent en direction de la côte, l'un atteignant Kerchann, un autre arrivant à la pointe de Beg Meil.

Nous n'avons bien entendu aucune certitude concernant l'existence d'une voie gallo-romaine partant du nord-ouest de Saint-Évarzec, qui obliquerait vers le bourg et descendrait vers Fouesnant. Nous laissons aux spécialistes le soin de confirmer ou d'infirmer ce qui n'est qu'une simple proposition basée sur l'ordonnement logique des faits.

Même si la baie de la Forêt n'est pas un havre aussi favorable que les bords de l'estuaire de l'Odét ou la baie de Concarneau, ce que confirme la lecture des cartes marines anciennes, il n'en reste pas moins que l'arrière-pays de Fouesnant devait être en lien direct avec son littoral. À ce titre, on peut rappeler la présence d'un fragment d'auget dans les niveaux de La Tène finale sous-jacents à la *villa* du Cavardy, à Saint-Évarzec¹⁷, ce qui implique des relations étroites avec des ateliers de bouilleurs de sels implantés sur la côte (cf. le four à sel de l'anse Saint-Laurent) ou le long d'estuaires proches. Comme le faisait remarquer H. Guillou (1994), les chemins orientés nord-sud permettaient de relier rapidement entre eux des domaines agricoles de l'intérieur et les zones côtières tournés vers l'exploitation du littoral. Depuis la côte devaient cheminer poissons, coquillages ou des produits de la mer transformés (*garum*), voire même quelques produits d'importation lointaine (vin, huile).

15. H. GUILLOU, « Le chemin des Poissonniers. Considérations inédites sur un itinéraire ancien », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, CXXIII, 1994, p. 175-193.

16. Le chemin apparaît comme doublé par des parcelles rectangulaire longilignes parallèles au tracé au niveau de Créac'h Veil (parcelle 153, section E1 de Saint-Philibert, 3P/ 249/1, Saint-Évarzec) et au nord de Rosnabat (section G2 du Verger, 3P61/1, Fouesnant). Ces parcelles pourraient marquer l'assiette primitive de ce chemin.

17. J.-P. LE BIHAN, P. GALLIOU, P. CARRIÉ, « La villa gallo-romaine du Cavardy », *op. cit.*

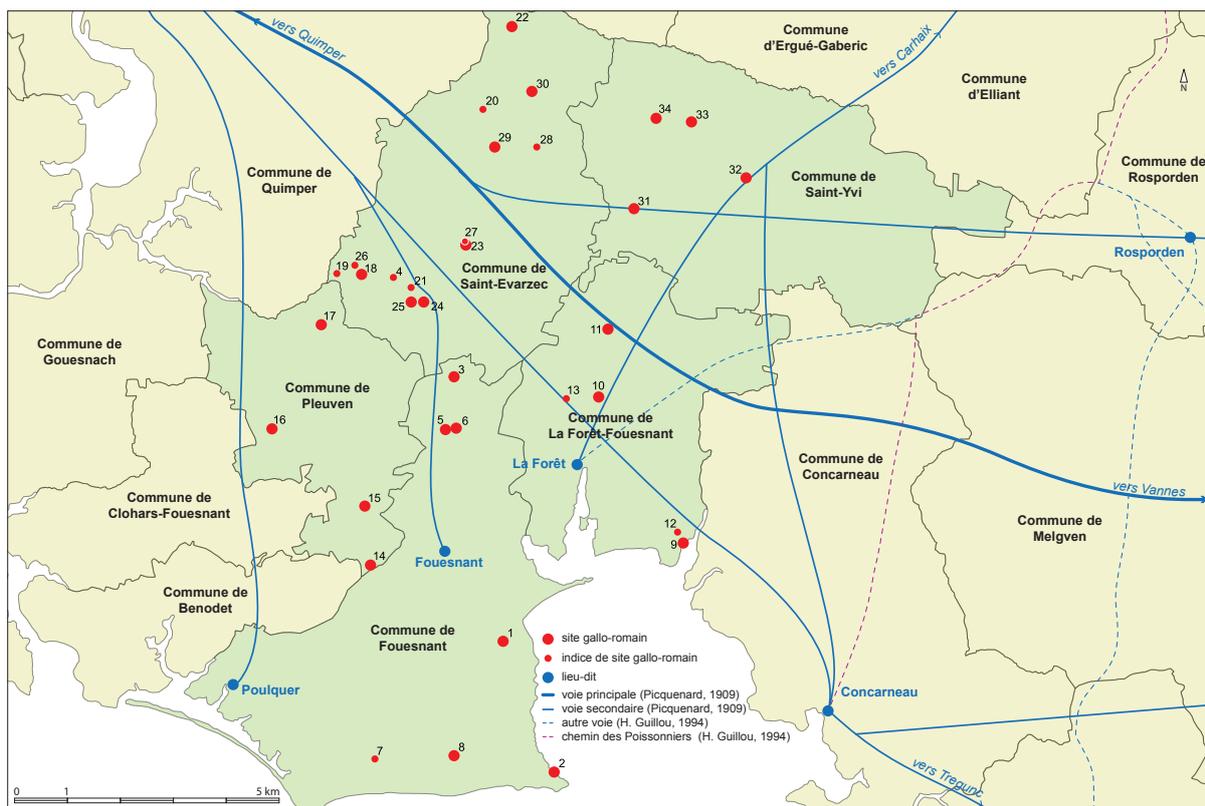


Fig. 5 : Carte des voies romaines du secteur de Fouesnant, et des sites et indices de sites romains (Erwan Bourhis).

1. Fouesnant, entre Coat-Huella, Kerséac'h et Goarem-Dreuz, dans les parcelles 74 et 81, section H. Important établissement antique : *tegulae* en grand nombre, meules en granite, un pichet en céramique commune du IV^e s. 2. Fouesnant, entre le menhir de Beg Meil et Kerroland : tuiles à rebords et tessons de sigillée. 3. Fouesnant, Hent Trégoné, bâtiment d'habitation rectangulaire. 4. Fouesnant, Moguerou : indice toponymique. 5. Fouesnant, Run ar Ch'ad. Importante occupation : dans un talus, une urne complète en céramique commune grise de forme ovoïde (urne cinéraire ?) et céramique sigillée dans un champ voisin. 6. Fouesnant, Ty-Ch'oat, à l'est de Run ar Ch'ad, en face du hameau de Ty Ch'oat. Sigillée du II^e siècle, céramique commune et un as de Commode. 7. Fouesnant, Cosquer : indice toponymique. 8. Fouesnant, Kerchann. En 1997, lors de travaux préparatoires à la création d'un centre équestre, découverte d'une longue fosse ou d'un fossé profond de 30 cm et large de 60 cm. Remplissage de galets de mers, de pierres brûlées, de fragments de *tegulae*, de céramiques du I^{er} siècle (coupe en céramique fumigée et céramiques communes : cruche, pot ovoïde, assiette). 9. La Forêt Fouesnant, anse Saint-Laurent. Lors de la création d'un chemin menant à la grève a été mis au jour un four à sel d'un diamètre d'environ 2 m : « On y reconnaît des matériaux calcinés ; on y trouve des fragments de charbons de bois, de gros tessons de poterie grossière, de couleur rougeâtre [éléments de briquetage], et des morceaux de ces petits augets en terre blanche (...) ». 10. La Forêt Fouesnant, au sud de Kerriou et au nord du Stank. « Ruines sur une surface de 222 m sur 70 m », au moins 4 groupes de bâtiments avec murs en petit appareil ; de nombreuses tuiles. Il pourrait s'agir d'une villa. 11. La Forêt Fouesnant, Chapelle-Guiler, près de la voie La Forêt Fouesnant – Carhaix : *tegulae* et petits moellons. 12. La Forêt Fouesnant, Keranterec. Dans les racines d'un arbre, un fragment d'amphore Dressel I. 13. La Forêt Fouesnant, Coat Beuz : indice toponymique. 14. Pleuven, Coat-Menhir, parcelles 382 à 385, 733, 898 et 1178. Exploitation agricole ou *pars rustica* avec parcellaire divisé par un probable talus ; concentration de trous de poteaux, fosse, empierrement avec parement. Céramique du II^e s. de notre ère (plats à cuire en céramique commune sombre tournée, sigillée à revêtement grésé de gaule centrale, gobelet à paroi fine). 15. Pleuven, Pen Hoat Salaun. Camp avec retranchement rectangulaire de 160 sur 85 m. 16. Pleuven, château d'eau, près de la route de Quimper : concentration de matériel sur une surface de 20 m par 20 m ; *tegulae*, enduits peints, céramique commune et sigillée décorée de Lezoux du II^e siècle (drag. 27). 17. Pleuven, près du manoir de Créac'h-Quéta. Meules et *tegulae* ramassées en surface. 18. Saint-Évarzec, Cosquer Braz, à 1 km à l'ouest du bourg. Possible enceinte terroyée ayant livré des tuiles et poteries. Flagelle (1877) décrit « un camp avec de nombreuses substructions » à Kerhuel, il est probable qu'il s'agisse du même site. 19. Saint-Évarzec, Kerandraon : matériel céramique isolé (une cruche). 20. Saint-Évarzec, Kerhaliou. Occupation laténienne et gallo-romaine précoce : quelques éléments céramiques du début de l'époque romaine, en particulier de la sigillée. 21. Saint-Évarzec, Keromen. Fragments d'amphores Dressel et de céramique fumigée. 22. Saint-Évarzec, La Chapelle du Dréau, à 5 km au nord du bourg : « enceinte » sous la chapelle ; découverte de tuiles. 23. Saint-Évarzec, Le Bois du Mur, parcelle 415, section B2 : « Enceinte rectangulaire dont les parapets sont en pierre et ciment » ou « enceinte en forme de fer à cheval », selon M. Wheeler ; on y a découvert des tuiles. 24. Saint-Évarzec, Le Bourg. « Substructions » et fossé en V profond d'un mètre repéré sur 150 m de long ; tuiles et céramiques des I^{er} et II^e s. dans le fossé. 25. Saint-Évarzec, Le Cavardy, à 300 m à l'ouest du bourg parcelle 623, section E. Fouille ancienne et fouille de sauvetage : vestiges en élévation de 3 bâtiments, dont une villa à galerie de façade et contreforts. 26. Saint-Évarzec Le Manéric Parcelle 195, section E : des tuiles. 27. Saint-Évarzec, Le Moulin du Mur : tuiles. 28. Saint-Évarzec, Menez Meur Vraz, parcelle 282, section B : *tegulae* en surface. 29. Saint-Évarzec, Mouster Coat, parcelle 168, section B : établissement antique avec murs maçonnés ; nombreuses *tegulae* et une meule. 30. Saint-Évarzec, Troyalac'h. Céramique et tuiles gallo-romaines en surface. 31. Saint-Yvi, Bois de Pleuven : camp rectangulaire défendu par de forts retranchements et des tours rondes. Tuiles à rebords et sigillée décorée. 32. Saint-Yvi, Menez Riou Bihan, sur le versant nord de la colline, au sud de Saint-Yvi et à l'est de la voie romaine La Forêt Fouesnant-Carhaix. Fouille ancienne : bâtiment rectangulaire de 50 m sur 25 m avec murs en petit appareil, orienté est-ouest. Tuiles, céramique commune micacée. 33. Saint-Yvi, au nord de Keréquel, parcelle 238, section A1. Nombreux fragments de tuiles, céramique commune et fumigée et amphores Dressel I 2-4 et Pascual 1. 34. Saint-Yvi, près de Keronsal, parcelle 273, section A1 : des fragments de *tegulae*.

Des indices d'une occupation antérieure à la construction du bâtiment ?

L'opération menée est frustrante à bien des égards. Dans le temps imparti et tout en restant dans les limites de l'exercice contraignant que constitue un diagnostic, nous avons opéré des choix drastiques sur le terrain. Par exemple, nous n'avons pas pu tester les structures mises au jour autour du bâtiment. Il est pourtant vraisemblable qu'une fouille aurait permis de mieux appréhender le contexte d'installation du bâtiment. C'est donc en nous basant uniquement sur des observations de surface que nous décrivons ici les structures qui nous paraissent antérieures au bâtiment (fig. 6).

Dans la tranchée réalisée à l'intérieur de la pièce D, le long de la berme, nous avons reconnu trois trous de poteau alignés ; du sud au nord, il s'agit des faits 44, 45 et 46. Non fouillés, ils ont été creusés dans le niveau d'argile jaunâtre qui surmonte l'arène granitique. Leur niveau d'apparition se trouve à la base de la couche limoneuse (US9) sous-jacente aux remblais US7 et 8 contemporains du bâtiment antique (coupe C-D). Quelques tessons attribués sans plus de précision à la période gallo-romaine ont été recueillis à la base de cette couche limoneuse.



Fig. 6 : Plan général du bâtiment et des structures environnantes (Erwan Bourhis).

En façade du bâtiment, dans sa moitié sud, nous avons reconnu une concentration de structures en creux dont certaines se poursuivent manifestement sous les murs : il s'agit du fait n° 3, dans lequel sont creusés deux trous de poteaux (F.1 et F.2) et la fosse F. 38 ; sa forme évoque celle d'une sablière. Là encore, nous ne disposons que de peu d'éléments car il n'a pas été possible, faute de temps, de les fouiller. Le nettoyage de F. 3 a livré de rares tessons et un clou. Sur l'axe nord-sud, se voit une tache plus sombre (F. 38) qui pourrait correspondre à une petite fosse (84 cm de longueur) ; elle se poursuit manifestement sous le mur F. 24 à l'ouest et lui est donc antérieure. Un peu plus au sud, nous avons repéré plusieurs autres taches, pouvant correspondre à des fosses et des trous de poteau. Tous paraissent se poursuivre sous le mur F. 24 : il s'agit des faits F. 39, F. 40 et F. 4. Il n'est pas impossible que ces faits forment en fait une seule et même structure allongée.

Dans l'angle sud-est du bâtiment et en face du mur F. 24, trois trous de poteau presque alignés ont été mis au jour lors du creusement de la tranchée 1. Leur niveau d'apparition se trouve dans l'encaissant naturel argileux jaunâtre. Du nord au sud, nous trouvons F. 43, F. 42 et F. 41.

Les quelques tessons recueillis en surface lors du nettoyage de ces faits n'ont pas apporté d'éléments chronologiques probants mais la présence récurrente de fragments de *tegulae* dans le comblement des structures laisse penser qu'ils appartiennent à une occupation gallo-romaine du site antérieure à la construction en dur. Il est possible d'envisager la présence d'une occupation rurale (ferme à enclos fossé ?) antérieure à celle-ci.

Un bâtiment à galerie de façade

Description du bâtiment

Le diagnostic a permis de mettre en évidence le plan complet d'un bâtiment rectangulaire construit en petit appareil dont la façade est tournée vers l'est (fig. 7). Les élévations, lorsqu'elles sont conservées, sont très arasées et le plus souvent ne subsistent que le radier des murs. D'importants dépôts de démolition composés de moellons et de terres cuites architecturales ont été reconnus le long du talus bordant le côté occidental de la parcelle et aussi au sud et au sud-ouest dans les zones basses du site. Ces vestiges donnent à penser que le bâtiment faisait très largement appel à la pierre maçonnerie. Sur le reste du bâtiment, le passage répété du soc de charrue a fortement écrêté ce qui restait des murs : le plus septentrional (F. 19), situé à l'entrée du champ, n'affleure que sous 5 cm de terre végétale.

Le bâtiment se divise en six pièces selon un schéma simple suivant un axe de symétrie (cf. *infra*, l'analyse du bâtiment par R. Ferrette). Il mesure, contreforts compris, 16 m de long sur près de 11,20 m de large et les différentes salles couvrent une superficie hors œuvre de 156 m². Il présente à l'est une galerie de façade (pièce A) de 3 m de large environ sur 8 m de longueur flanquée aux extrémités de deux petites salles rectangulaires de largeur identique mesurant autour de 2,20 / 2,25 m de côté (pièces C au sud et B au nord). La partie postérieure de la construction s'ouvre dans l'axe central sur un corridor mesurant 5,5 m sur 1,18 m (pièce E), qui pourrait correspondre à une cage d'escalier, ce qui impliquerait la présence d'un étage. De part et d'autre de ce couloir se trouvent deux grandes pièces carrées. Aucun seuil n'a été observé entre les pièces du fait de l'arasement des murs.

Les murs

Les murs sont très arasés et il ne subsiste le plus souvent que le radier (fig. 8) et, dans le meilleur des cas, les deux ou trois premières assises des élévations (fig. 9). Le radier a même parfois été arraché par les travaux aratoires contemporains comme c'est le cas à la jonction des murs F. 22, F. 11 et F. 16 (fig. 10).

Les maçonneries sont construites en tranchée étroite. Un radier de pierres agglomérées au mortier de chaux de couleur jaune orangé est surmonté par une fondation appareillée sur laquelle prend place

l'élévation. Quand nous l'avons observée en coupe, la fondation appareillée présentait toujours une assise plus large que l'élévation et débordait généralement de part et d'autre de celle-ci, sauf dans le cas des murs délimitant le couloir (F. 15 et F. 16), où le débord existe seulement du côté sud (fig. 11).

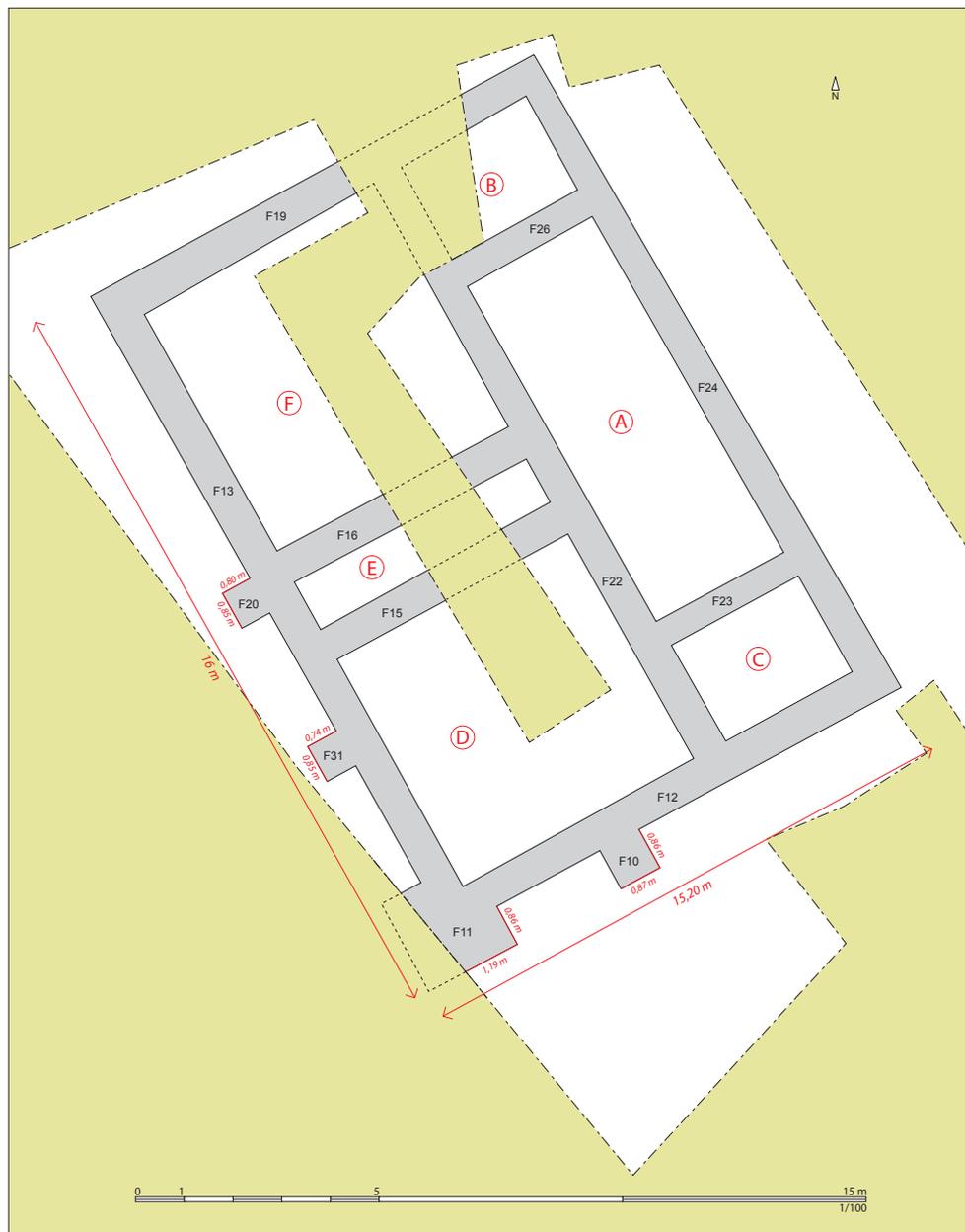


Fig. 7 : Plan général du bâtiment au 1/100^e (Erwan Bourhis).

Fondation appareillée et élévation sont construites en petits moellons de granite de forme parallélépipédique liés aussi au mortier de chaux de couleur jaune orangé. À chaque fois que nous avons pu observer la jonction entre les maçonneries, il apparaît nettement qu'elles sont chaînées (fig. 12). On peut donc en déduire que le bâtiment a été construit en une seule phase. L'angle nord-ouest de la salle F présente un léger arrondi en partie interne qui peut s'expliquer par la mise en œuvre de la fondation appareillée (fig. 13), les deux murs se joignant ensuite à angle droit à partir de l'élévation. Les murs dont l'épaisseur varie entre 63 et 74 cm sont de bonne facture et possèdent des parements réguliers.

Malgré le soin général apporté à la construction, aucune trace d'enduit peint n'a été observée lors du diagnostic. En ce qui concerne les élévations, elles pouvaient être recouvertes d'un simple lait de chaux afin d'éclaircir les salles.



Fig. 8 : Vue de la pièce C depuis le Sud (Yvan Pailler).



Fig. 9 : Vue d'une portion du mur F 13 conservée sur trois assises (Yvan Pailler).



Fig. 10 : Zone perturbée par les labours à la jonction des murs F22, F11 et F16 (Yvan Pailler).



Fig. 11 : Les murs F15 et F16 reposent sur des radiers débordants (Yvan Pailler).



Fig. 12 : Jonction des murs F24 et F23 (Yvan Pailler).

Des contreforts

Une des spécificités architecturales du bâtiment réside dans la présence de contreforts le long de la façade occidentale – deux contreforts – et du pignon méridional – un seul contrefort –, l'angle sud-ouest étant enserré par un puissant massif d'angle (fig. 7).

Le contrefort F. 20 mesure 85 cm de longueur pour 80 cm d'épaisseur. Il est implanté à quelques centimètres près au milieu de la façade occidentale et se trouve partiellement dans le prolongement du mur F. 16 qui forme le bord nord du couloir (probable cage d'escalier) (fig. 14). Le contrefort F. 31 mesure 85 cm de longueur pour 74 cm d'épaisseur. Il se trouve à mi-distance (2,8 m) entre le contrefort F. 20 et le contrefort d'angle (F. 11). Cette disposition permet de répartir également les poussées exercées par les murs. Sur le pignon méridional, un seul contrefort (F. 10) a été érigé : quasiment carré, il mesure 86 cm de longueur pour 87 cm d'épaisseur. Enfin à l'angle sud-ouest du bâtiment se trouve le contrefort F. 11. Partiellement recouvert par le talus formant limite de parcelle à l'ouest, il n'a pu être dégagé dans son intégralité. Sa limite nord en façade occidentale n'est pas certaine car nous n'avons pu reculer suffisamment la berme ; toutefois, une limite de pierres a été observée à l'endroit indiqué en pointillés sur le plan (fig. 15). L'épaisseur du contrefort côté sud est de 86 cm, soit la même que celle du contrefort F. 10 ; il est érigé sur un puissant soubassement qui déborde vers l'est de 60 cm ; ce dernier n'est séparé de F. 10 que par une distance de 1,8 m. Puis, le sol au dessus du soubassement de F. 11 et au-delà, à l'ouest, est nivelé pour y aménager un four (cf. *infra*).



Fig. 13 : Angle interne nord-ouest de la salle F (Yvan Pailler).



Fig. 14 : Le contrefort F20 et le couloir (Yvan Pailler).



Fig. 15 : La zone du contrefort F11 et le four F8 (Erwan Bourhis).

Les contreforts extérieurs trahissent vraisemblablement la présence d'un étage. Leur chaînage aux murs indique qu'ils ont été pensés dès la construction du bâtiment. Leur nécessité peut se comprendre par des élévations importantes et/ou l'entreposage de charges lourdes dans la partie méridionale de l'édifice. Toutefois, nous pensons aussi qu'il est possible d'évoquer des raisons techniques propres au lieu d'implantation de l'édifice. En effet, le bâtiment a été érigé en bordure d'une zone humide et l'angle sud-ouest est le plus proche de la rupture de pente ; il est donc le plus à même de subir d'éventuels mouvements de terrain. Cette topographie aurait alors nécessité d'implanter des contreforts le long de cette partie de l'édifice (fig. 4).

La présence de contreforts sur des bâtiments d'habitation demeure assez rare, en Armorique comme ailleurs. Le plus souvent, on les trouve sur des bâtiments agricoles, tels des granges comme à Port-sur-Saône (Haute-Saône) ou Chauenne (Doubs)¹⁸ ; dans la *civitas* des Osismes, le flanc nord-oriental de l'établissement de salaisons des Plomarc'h, à Douarnenez, établi près d'une falaise, a été renforcé par quatre puissants contreforts après qu'un glissement en a détruit le premier état¹⁹. Quelques bâtiments d'habitations avérés ou probables en possèdent : le bâtiment d'habitation principal de la *villa* du Cavardy est l'exemple le plus proche géographiquement ; son flanc occidental est soutenu par 10 contreforts espacés régulièrement de 1,20 m ; les renforts des angles nord-ouest et sud-ouest sont plus puissants et un seul massif a été repéré sur les pignons nord et sud (fig. 27)²⁰.

On peut aussi mentionner la présence de quatre contreforts dont deux d'angle sur la façade occidentale du bâtiment fouillé anciennement sur le site de Gorré-Bloué à Plouescat. Ce bâtiment dont la fonction n'est pas établie avec certitude mesure 26 m sur 14,5 m. À 11 m, se trouve un bâtiment thermal²¹. Les trois contreforts observés sur l'établissement de la phase 4 des Alleux (Taden, Côtes d'Armor) sont d'abord construits pour s'opposer aux poussées latérales suite à un exhaussement des sols de circulation²².

Un four (F. 8) contemporain du bâtiment

Entre les contreforts F.11 et F.10, contre le mur F. 12, a été aménagé un four. Nous avons mis au jour un entourage de pierres posées à plat délimitant une chambre sub-circulaire de 1,20 m de diamètre. Au sud, la bouche du four est marquée par un rétrécissement faisant le lien avec l'alandier, ce dernier étant matérialisé par une épaisse couche cendreuse de forme ovale mesurant 0,96 m sur 1,08 m. La sole est composée de tuiles jointives posées à l'envers (cf. *infra* étude de Laure Simon) ; elle devait être constituée à l'origine de cinq voire six tuiles complétées par des fragments afin de former une surface plane uniforme (fig. 16). La sole était elle-même posée sur un lit de fragments de tuiles concassées liées par une argile blanchâtre ou de chaux d'une épaisseur comprise entre 5 et 12 cm (fig. 17). Le démontage complet du four a permis de mettre au jour, à l'est, une sorte de petite goulotte orientée nord-sud dont le fond est tapissé de fragments de tuiles (fig. 18). Elle est constituée de petites pierres plantées de chant dans le substrat ; cet aménagement vient doubler la paroi orientale de l'entrée du four et pourrait correspondre à un système d'aération. Aucun élément de la voûte n'était plus en place mais

18. C. GASTON, «Bâtiments standardisés dans la *pars rustica* des *villae* : deux exemples récemment découverts en Franche-Comté», *Revue archéologique de l'Est*, 57, 2008, p. 253-266.

19. J.-P. BARDEL, «L'établissement antique de Plomarc'h Pella à Douarnenez (Finistère) : un ensemble représentatif des établissements romains de la baie», *Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 1, 2007, p. 109 et fig. 4 et 5.

20. J.-P. LE BIHAN, P. GALLIOU, P. CARRIÉ, «La villa gallo-romaine du Cavardy», *op. cit.*

21. P. GALLIOU, É. PHILLIPE (coll.), *CAG 29, op. cit.*, p. 309.

22. R. FERRETTE, «La villa des Alleux à Taden dans les côtes d'Armor. Aperçus de l'évolution d'un établissement rural de la cité des Coriosolites», *Aremorica. Études sur l'Ouest de la Gaule romaine*, 3, 2009, p. 47-64.



Fig. 16 : Vue du four F8 avec sole de tuiles en place, depuis l'ouest (Yvan Pailler).



Fig. 17 : Vue de la chambre du four depuis le nord (Yvan Pailler).



Fig. 18 : Vue depuis l'est du four après démontage de la préparation de sole (Yvan Pailler).

la concentration de fragments de tuiles présente dans les éboulis pourrait constituer les reliquats de la couverture de cette structure (fig. 19). En partie est et nord-est, l'entourage du four est bouleversé et une partie de la sole et du niveau de préparation de cette dernière ont été amputés, ce qui indique que le four était déjà détérioré avant que les murs ne s'effondrent sur lui.

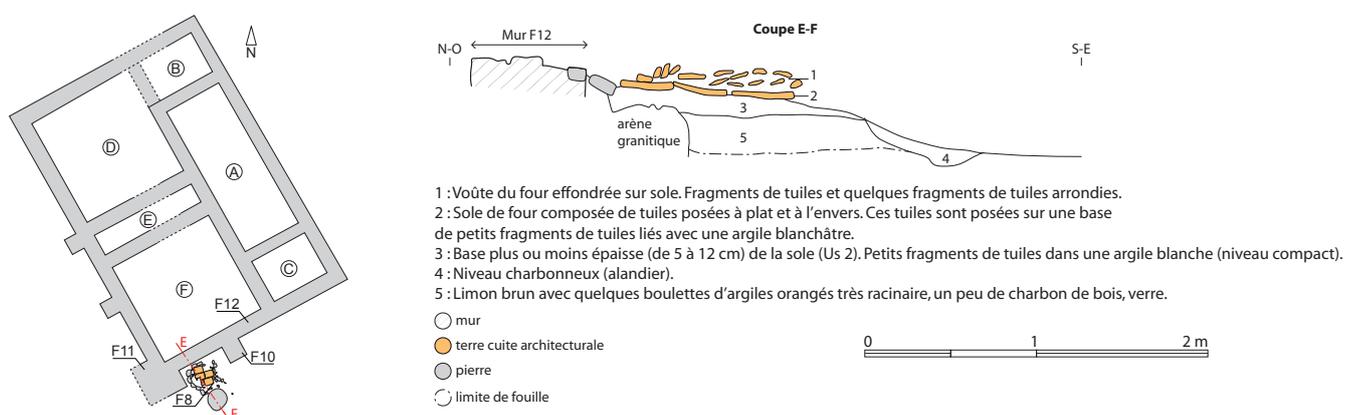


Fig. 19 : Localisation et coupe du four F8 (Erwan Bourhis).

Nous disposons d'un élément de chronologie relative pour le four car une partie de la sole et de son entourage de pierres a été posée sur le massif débordant du contrefort F.11 côté est. On peut même penser que ce massif débordant a été pensé dès l'origine afin de favoriser l'installation du four. Ce n'est qu'après la construction du contrefort F.11 que le four a été implanté contre le mur du bâtiment. Comme sur le reste du site, les éléments de chronologie sont rares et se limitent au bord d'un petit gobelet décoré en verre recueilli au niveau de l'entrée du four (I^{er} siècle - courant du III^e siècle). Il faut également préciser que sous les éboulis à proximité du four, de part et d'autre du contrefort F.10, ont été mis au jour les fragments de récipients de grande taille destinés à la cuisson et à la conservation. Ces quelques éléments invitent donc à interpréter cette structure comme un four à vocation culinaire.

Le four mis au jour à l'extérieur du bâtiment rencontre un parallèle pertinent dans celui qu'a fouillé J.-P. Le Bihan à la Résidence Saint-Hubert (Locmaria, Quimper), bien que ce dernier soit mieux conservé et de plus grandes dimensions²³. Ce four est composé d'une chambre circulaire unique recouverte d'une voûte de briques en encorbellement (partiellement effondrée) ; l'entrée est marquée par deux montants en granite mais le linteau, probablement dans le même matériau, avait disparu (fig. 20). Comme à Fouesnant, ce sont des *tegulae* de grande taille, retournées et jointives qui forment la sole. L'alandier n'est pas conservé mais sa position peut être déduite du fait des traces de rubéfaction que portent les deux petits piliers à l'entrée. Le diamètre moyen du plancher est d'1,4 m et la hauteur de la voûte devait atteindre 60 cm ce qui permet d'envisager un volume de 0,5 mètre cube²⁴. Le fouilleur hésite à interpréter cette structure comme un four de potier ou un four à pain ; par analogie avec celui de Hent Trégoné, c'est cette dernière interprétation que nous privilégions.

23. J.-P. LE BIHAN, « Quimper, Locmaria, La Vallée », dans P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, M. CLÉMENT, « Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1983) », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, CXII, 1983, p. 44-47.

24. J.-P. LE BIHAN, J.-F. VILLARD, *Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'histoire. Tome 2, au temps de l'empire romain*, Pleyben, 2012, p. 159-162.



Fig. 20 : Le four de la résidence Saint-Hubert à Quimper en cours de fouille (Jean-Paul Le Bihan).

Les «sols»

Au moment du décapage, nous avons rapidement reconnu à l'intérieur des pièces du bâtiment une couche très compacte de couleur ocre-jaune. Assez hétérogène, elle s'apparente à de l'arène granitique et contient de nombreux cailloux compris entre 2 et 7 cm de longueur (fig. 21). Nous sommes tentés de l'interpréter comme un remblai de construction dont le sommet accueillait les sols de circulation, aujourd'hui disparus. L'hypothèse de chapes en béton reposant sur des hérissons de pierres semble peu pertinente, à moins d'envisager un démontage méticuleux et une récupération systématique des matériaux, propositions qui s'accordent mal avec les nombreux éboulis présents dans l'environnement de l'édifice ; l'hypothèse de surfaces de circulation en terre battue, voire de planchers sur vide sanitaire, est plus convaincante.

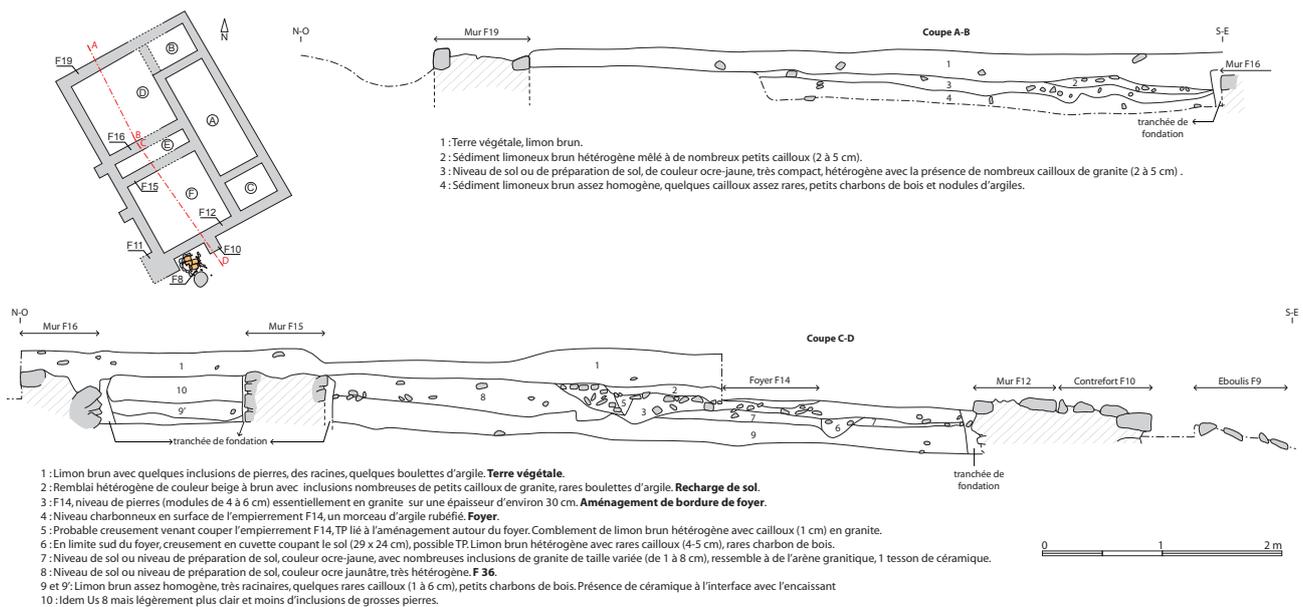


Fig. 21 : Coupe longitudinale du bâtiment (Erwan Bourhis).

Il faut également noter que ce remblai n'est pas homogène et que des différences d'épaisseur importantes existent entre les pièces. Parfaitement régulier dans le couloir (pièce E), avec une épaisseur de 22 cm, le remblai présente une épaisseur de 6 à 12 cm dans la pièce F. Il est un peu plus clair dans les pièces voisines, F et D, et offre moins d'inclusions de pierres. C'est dans la pièce D que l'on a la différence la plus flagrante ; dans son tiers nord, la couche de remblais atteint 30 cm (US 8) puis est tronquée par un aménagement empierré (F. 14, US 3) à la surface duquel se trouve un foyer. Elle ne subsiste plus alors dans sa moitié sud que sous la forme d'un lambeau de 8-10 cm d'épaisseur (US 7). Un apport différent de remblais (US. 2) vient mettre la partie méridionale de la pièce au même niveau que la partie nord.

Dans la pièce rectangulaire en façade occidentale, on voit clairement une tache blanchâtre aux contours irréguliers dans l'axe du couloir (pièce E) (fig. 2). Elle pourrait correspondre à une aire de gâchage liée à la réalisation des murs.

Des structures internes au bâtiment

Quelques structures ont été observées à l'intérieur des bâtiments. Nous ne retenons ici que celles qui se prêtent à l'interprétation, sans prétendre à l'exhaustivité. Dans la pièce A, en façade, deux taches rubéfiées pourraient correspondre à de petites structures de combustion. Aucun matériel ne leur est associé ; elles se trouvent dans la moitié nord de la pièce, au contact direct du niveau de remblai (F. 33). La plus septentrionale, F. 27, affecte une forme sub-circulaire et mesure 27 sur 23 cm. À 1,5 m au sud, F. 25 est de forme ovale et mesure 48 cm de longueur pour 23 cm de largeur. Dans la pièce F, une tache sombre circulaire (F. 17) qui mesure 46 sur 43 cm perce le niveau de remblais F. 18 dès son apparition ; elle pourrait correspondre à un trou de poteau.

Étude du mobilier (Laure Simon avec la collaboration de Richard Delage)

Le mobilier recueilli lors du diagnostic est relativement modeste. Il est dominé par un lot de tuiles, notamment celles composant la sole d'un four culinaire (fig. 16). Il s'agit pour l'essentiel de *tegulae*, dont les dimensions, relativement communes, correspondent à ce que l'on retrouve par exemple sur des sites d'Ille-et-Vilaine datant du Haut-Empire, comme Bais²⁵ ou Domloup²⁶. Deux d'entre elles présentent une perforation médiane le long d'un petit côté, attestant leur emploi primitif dans une toiture.

La céramique est non seulement présente en quantité limitée, mais les lots sont aussi dépourvus d'éléments importés, les plus précieux en matière de caractérisation chronologique. On ne trouve en effet aucune des céramiques de table habituelles dans la région au Haut-Empire, telles que sigillées, parois fines engobées pour les I^{er} et II^e siècles, céramiques métallescentes pour le III^e siècle. La *terra nigra*, production régionale courante dans les horizons des trois premiers quarts du I^{er} siècle, fait également défaut, tout comme les amphores vinaires importées de Tarraconnaise, largement utilisées à la période augusto-tibérienne, voire encore claudienne. Ainsi, le corpus se limite à des vases en céramique commune, principalement en céramique à pâte sombre, de fabrication régionale (pâtes très micacées, paillettes de mica blanc). Il s'agit notamment de récipients de grande taille destinés à la conservation et pour certains, à la cuisson (fig. 22).

Les points de comparaison qu'il a été possible de relever dans la documentation régionale tendent à indiquer que ces vases sont utilisés au moins au cours du milieu ou de la deuxième moitié du I^{er} siècle.

25. F. LABAUNE-JEAN, A. LE MERRER, « Étude des matériaux de construction en terre cuite », dans D. POUILLE (dir.), *Bais (Ille-et-Vilaine), Bourg Saint-Pair, un domaine rural de la campagne des Riedons*, Inrap, Rennes, 2011.

26. R. DELAGE, « Le mobilier », dans A.-L. HAMON (dir.), *Domloup (Ille-et-Vilaine), Le Petit Benazé*, rapport d'opération en cours, à paraître.

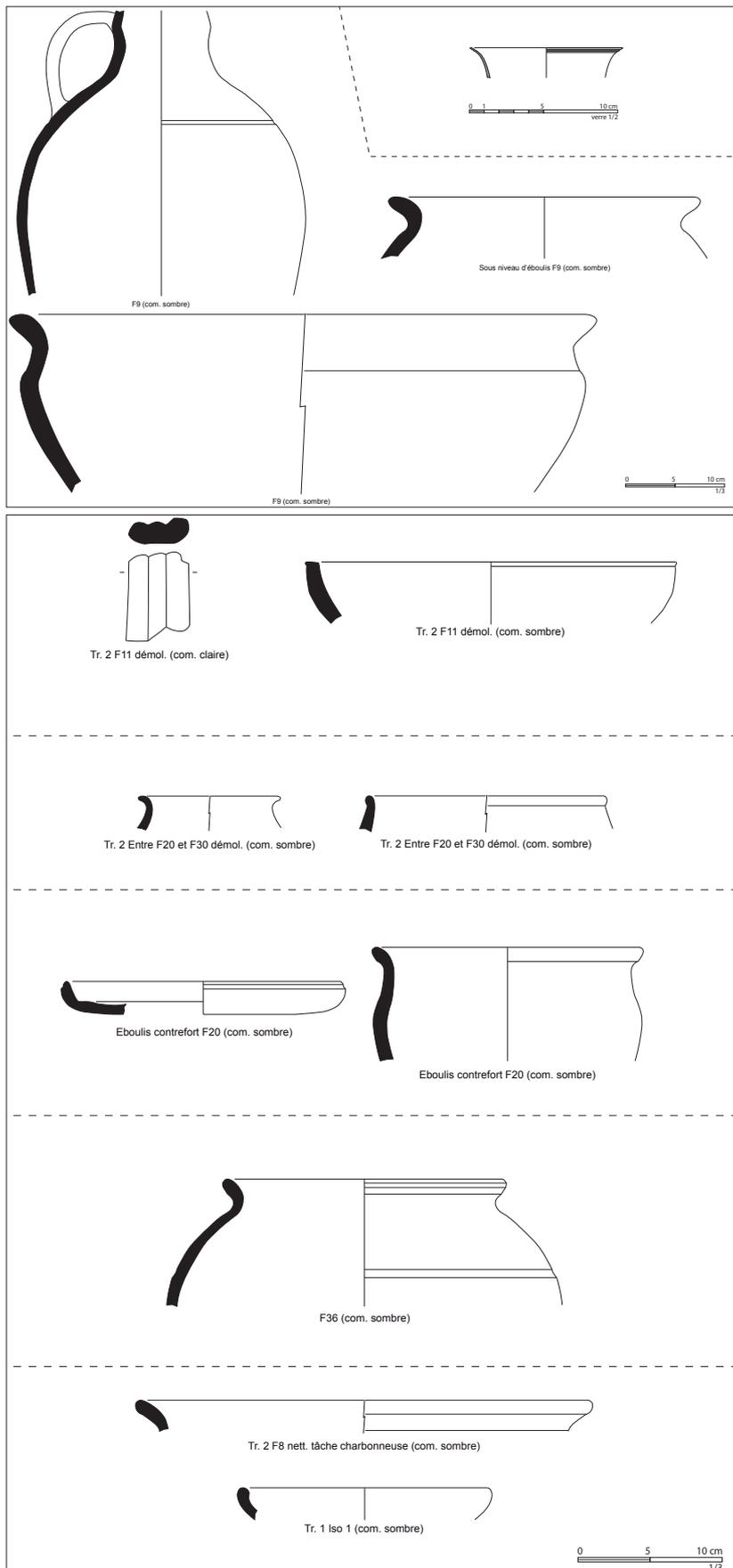


Fig. 22 :
La céramique commune
recueillie lors du diagnostic :
commune claire et
commune sombre
(Laure Simon).

On rencontre par exemple des éléments proches ou apparentés sur le site de Kerchann à Fouesnant²⁷, à Pleuven²⁸, à Quimper²⁹ et à Guipavas³⁰.

Il ne faut probablement pas réduire pour autant la fourchette chronologique à cette proposition, du fait de la spécificité de notre échantillon. De toute évidence, le répertoire présent se différencie des formes propres au III^e siècle, telles que celles mises en évidence, par exemple, à Plougasnou³¹, et plus encore d'un ensemble du IV^e siècle de Kerveguen à Quimper³². On proposera donc pour ce site, à titre d'hypothèse, une datation allant du milieu du I^{er} siècle au courant du II^e siècle.

Par ailleurs, des prospections pédestres anciennes sur la parcelle ont permis de recueillir un peu de mobilier d'importation, vraisemblablement attribuable à l'occupation de ce petit bâtiment. P. Galliou mentionne la découverte de sigillée de Gaule du Sud et du Centre, ainsi qu'un fragment d'anse d'amphore Pasc. I³³. À l'exception de cette dernière, caractéristique des occupations d'époque augusto-tibérienne, l'ensemble n'est pas antérieur au milieu du I^{er} siècle et probablement encore en usage dans la première moitié du II^e siècle.

Le mobilier non céramique du site comprend, outre des tuiles, quelques tessons de verre dont un bord de gobelet incolore, non antérieur à la période flavienne, quelques clous en fer, ainsi que de rares éléments lithiques en calcaire et en grès.

Analyse architecturale du plan du bâtiment (Romuald Ferrette)

Malgré sa superficie modeste, la rigueur du bâtiment de Hent Trégoné apparaît remarquable, trahissant la maîtrise des règles architecturales de son concepteur. Pour retrouver les principes métriques qui ont présidé à sa construction, nous sommes partis du levé topographique qui présente toutefois un plan incomplet et des largeurs de murs variables. Le premier travail a donc été de compléter les tracés et de corriger les irrégularités de certains murs en nous basant sur les segments les mieux conservés. Nous avons aussi considéré que les trois salles en façade disposaient de mesures internes est-ouest identiques et proches de 3 m. Le même principe a été appliqué aux espaces en retrait (près de 5,30 m). C'est à partir de ce plan au 100^e que la réflexion s'est développée (fig. 23).

Le plan a d'abord permis de mettre en évidence le fait que l'édifice n'est pas strictement organisé autour du corridor E. En effet, la recherche de son axe de symétrie est-ouest montre que celui-ci ne passe pas au centre de cet espace, mais qu'il est décalé d'une vingtaine de centimètres au nord. Par contre, l'intégration des quatre contreforts met parfaitement en lumière le rôle pivot du corridor (fig. 24). On en déduit qu'ils font partie intégrante du projet de départ et qu'ils n'ont pas été ajoutés dans un second état. Cette hypothèse est confirmée par l'analyse des proportions. Ainsi, les pièces de façade et leur mur de fond correspondent au tiers du bâtiment, contreforts compris, et sont incluses dans un rectangle

27. M. LE GOFFIC, «Fouesnant, Kerchann», dans «Notices d'archéologie finistérienne (année 1997)», *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, 127, 1998, p. 41-43.

28. J.-F. VILLARD, *Pleuven, Coat-Menhir, parcelles, aménagements ruraux et funéraires en périphérie d'établissements protohistoriques et antiques*, Inrap, Rennes, 2012.

29. J.-F. VILLARD, «Catalogue raisonné des céramiques gallo-romaines», dans J.-P. LE BIHAN, J.-F. VILLARD (dir.), *Archéologie de Quimper, op. cit.*, p. 749-844. VILLARD, 2012b.

30. L. SIMON, «La céramique», dans E. ROY (dir.), *Guipavas, Finistère, Lieu-dit «Saint-Thudon», Diagnostic archéologique avant la construction d'une Zone d'Aménagement concerté à Guipavas (Finistère)*, Inrap, Rennes, 2010.

31. F. LABAUNE, «La céramique», dans E. ROY (dir.), *Fouilles archéologiques avant la construction d'un lotissement au lieu-dit «L'Oratoire» à Plougasnou (Finistère) ; évolution d'une zone d'habitat côtier de la Protohistoire ancienne au Haut-Empire*, Inrap, Rennes, 2006.

32. J.-F. VILLARD, «Catalogue raisonné des céramiques gallo-romaines», *op. cit.*

33. P. GALLIOU, É. PHILLIPE (coll.), *CAG 29, op. cit.*, p. 204. Il s'agit bien d'une anse de Pasc. I, illustrée dans un document de P. Carrié (attribuée initialement à une Dr. 2/4 d'après le rapport de prospection. Son origine n'est cependant pas établie : Tarraconnaise ou Gaule Lyonnaise ?



Fig. 23 : Restitution du plan de l'édifice à partir du levé topographique (Erwan Bourhis et Romuald Ferrette).

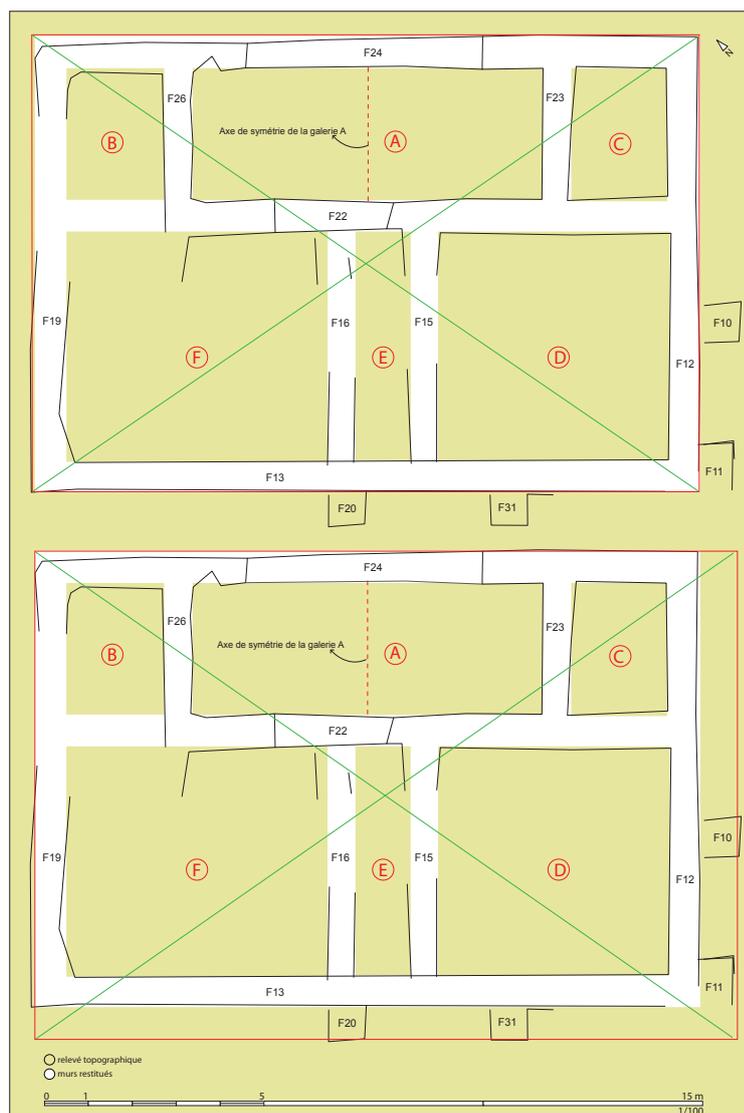


Fig. 24 : Localisation de l'axe de symétrie du bâtiment selon qu'on prenne ou non en compte les contreforts (Erwan Bourhis et Romuald Ferrette).

de 3,70 m. Les pièces F et D augmentées des massifs extérieurs s'inscrivent chacune dans un carré de même dimension qui exclut les murs 15 et 16 et correspond aux 2/3 de l'édifice (fig. 25). Ces rapports valident finalement la chronologie relative et confirment l'hypothèse d'une seule phase de construction. Cette démarche permet aussi de retrouver les dimensions de l'ensemble de l'établissement. Il s'intègre dans un rectangle de 16 m de long, soit 54 pieds de 0,296 m et près de 11,20 m de large (37,5 pieds).

Quant à la galerie A, l'une des composantes majeures de la construction, elle semble avoir été implantée sans tenir compte des dimensions des contreforts. Son axe de symétrie, figuré en pointillés sur la figure 24, est en effet clairement décalé au nord si l'on tient compte des contreforts.

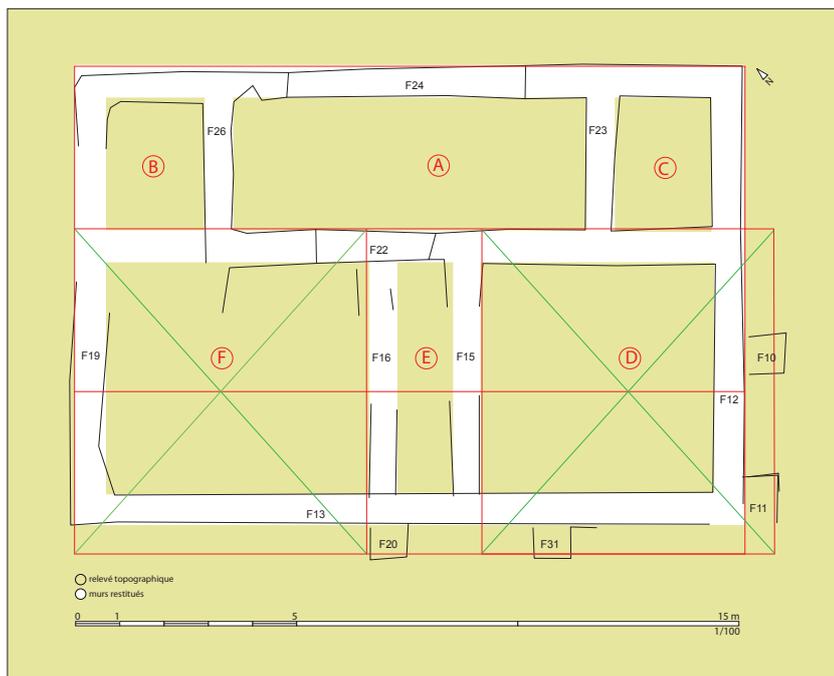


Fig. 25 : Mise en évidence de rapports proportionnels simples au sein de l'édifice (Erwan Bourhis et Romuald Ferrette).

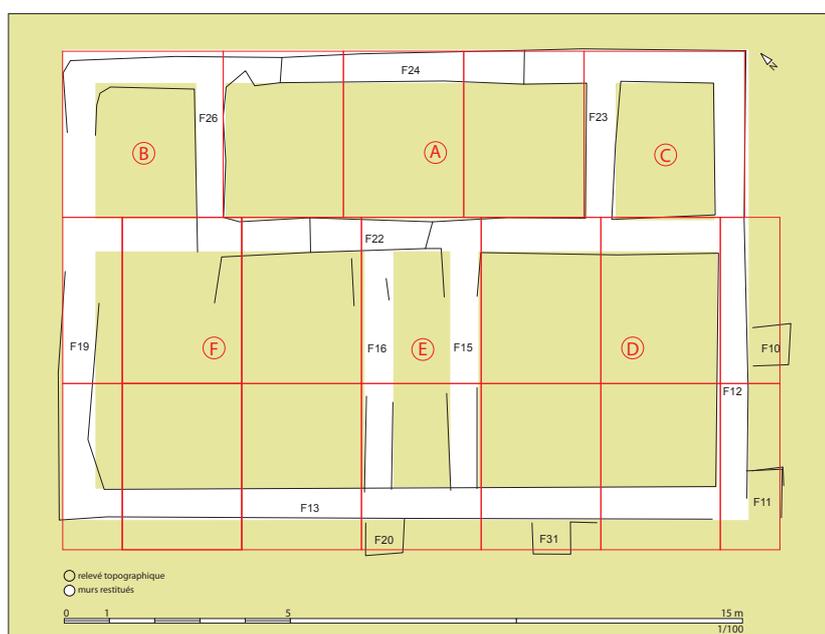
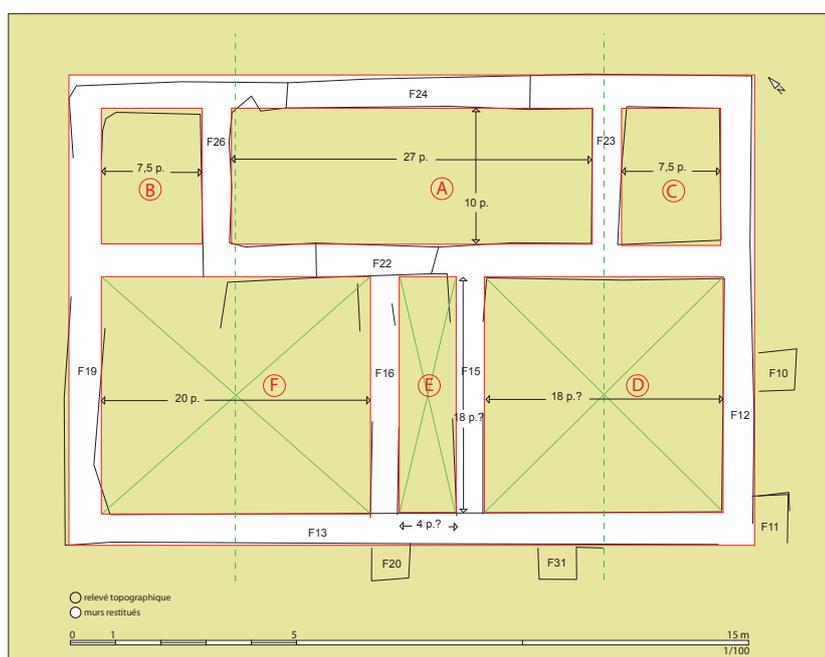
Dans un deuxième temps, nous avons cherché à connaître les dimensions internes des différentes pièces. L'exercice met d'abord en lumière un positionnement cohérent des murs internes des réduits latéraux, malgré un léger décalage issu certainement du levé topographique ou de notre restitution des tracés des soubassements. Le côté sud du mur 26 apparaît ainsi implanté par rapport à la longueur est-ouest de la salle F ; à l'opposé, la maçonnerie 23 est positionnée en se référant au centre de l'espace D (fig. 26).

Les salles en façade sont larges intérieurement d'environ 3 m, soit 10 pieds. L'espace A bénéficie en outre d'une longueur utile remarquable puisqu'il mesure 8 m de long (27 pieds), c'est-à-dire la moitié de la composition dans son ensemble. Les deux réduits latéraux occupent classiquement une superficie utile identique et proche de 2,20/2,25 m (7,5 pieds).

Concernant les dimensions internes des pièces D à F, les mesures est-ouest relevées sur le terrain font apparaître une grande variété, qui s'explique avant tout par l'état de conservation inégal des maçonneries³⁴. La pièce D semble carrée et ses dimensions internes approchent les 5,30 m, c'est-à-dire 18 pieds. Cette mesure correspondrait aussi à la largeur est-ouest du corridor et de la salle F. Cette dernière est légèrement plus grande que l'espace E et mesure aux alentours de 5,90 m de long, c'est-à-dire 20 pieds. Enfin, la largeur utile du corridor relevée sur le terrain est de 1,18 m (4 pieds). Elle apparaît légèrement supérieure sur le plan topographique (1,25 m).

34. Les cotes est-ouest relevées manuellement sont de 5,35 m pour la salle F, 5,50 m pour la salle E et 5,41 m pour la salle D.

Malgré certaines approximations justifiables par l'arasement du site, la construction laisse transparaître une indéniable rigueur modulaire. C'est pourquoi nous avons cherché à savoir si un tracé régulateur avait été utilisé, en tenant compte des quatre contreforts. Ces derniers ont des dimensions différentes suivant leur positionnement. Les cotes prises sur le terrain montrent que les contreforts 20 et 31 mesureraient du nord au sud 0,74 m. Cette dimension concerne aussi certains soubassements, à l'image du mur de façade ou de fond de l'édifice. Équivalant à 2,5 pieds (1 pas), cette mesure a été employée pour définir la largeur du bâtiment. Le rectangle de 3,7 m qui la régit reprend cinq fois cette mesure de référence (fig. 27). Dans le sens de la longueur, l'analyse montre l'emploi par l'architecte d'une autre mesure, tout aussi classique, la coudée, équivalente à 1,5 pied (0,444 m). Elle se retrouve dans le contrefort 10, qui forme un carré de 0,86/0,87 m, soit deux coudées à un ou deux centimètres près. Le rectangle dans lequel s'inscrivent le corridor E et les murs 15 et 16 est aussi régi par la coudée qui se répète alors six fois.



Le pied et la coudée sont par conséquent les deux mesures de base qui ont servi à l'élaboration de la construction. En outre, le léger déséquilibre de la composition traduit obligatoirement un traitement régulateur différent de la façade et des pièces en retrait.

Concernant la façade, les pavillons B et C, murs compris, s'intègrent dans un module de huit coudées sur cinq pieds. L'espace interne de la galerie A (27 pieds) regroupe quant à lui trois modules de six coudées sur cinq pieds. La pièce F et l'ensemble constitué par la salle D et les contreforts 10 et 11 sont basés chacun sur deux modules de six coudées auxquels s'ajoute un module de trois coudées et de largeur identique (5 pieds).

Esquisse d'une étude comparative (Yvan Maligorne)

Le bâtiment se caractérise par un plan très simple, dans lequel le rapport longueur/largeur est très proche de 1,5, et où des partitions internes, peu nombreuses et presque symétriques, dégagent une galerie de façade flanquée de deux pavillons et deux grandes pièces séparées par un corridor. L'ensemble de ces caractères rencontrent des parallèles nombreux en Gaule, et en particulier dans l'horizon régional (fig. 28).

L'un des plus pertinents est assurément le deuxième état de la *villa* des Alleux, à Taden (Côtes d'Armor). Ce bâtiment rectangulaire mesure 16 m de longueur pour 13,3 m de largeur. Il comprend sept pièces dont un couloir qui correspond à l'axe de symétrie de l'édifice. En façade se trouve un vestibule

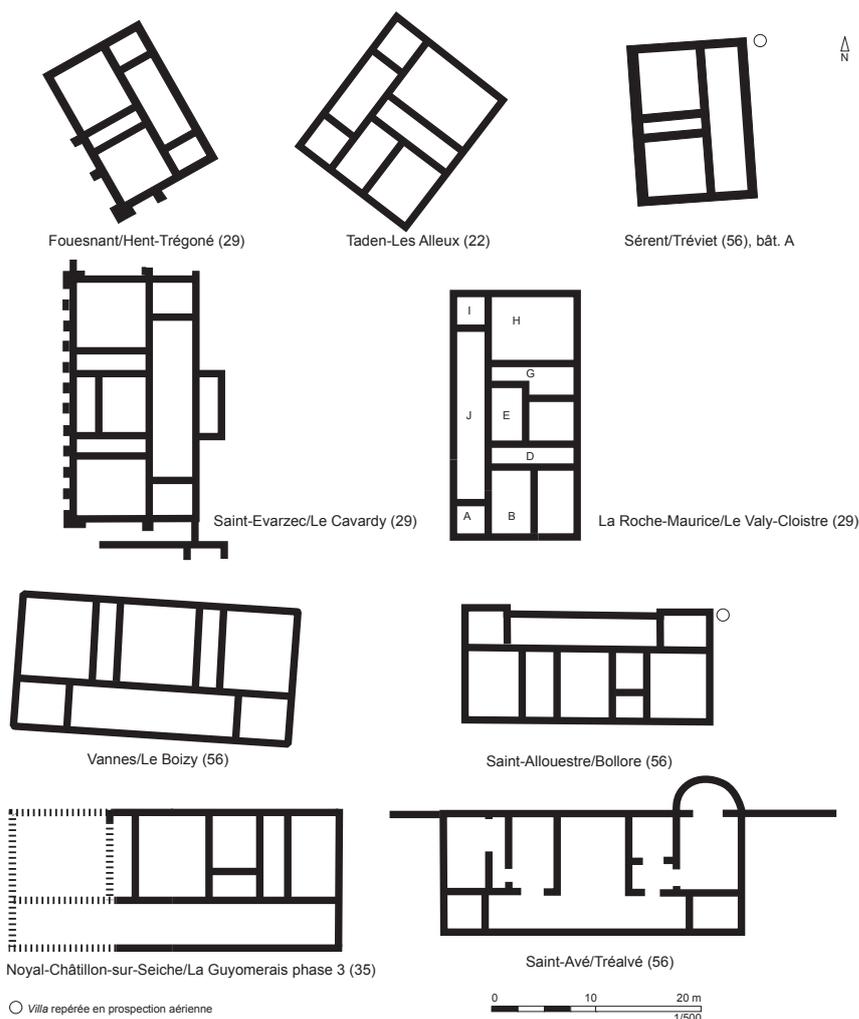


Fig. 28 :
Planche comparative rassemblant des établissements qui entretiennent une parenté étroite avec le bâtiment de Hent Trégoné (Erwan Bourhis).

flanqué de deux petites pièces d'angle. Le corridor central est bordé au sud de deux salles, alors qu'au nord se trouve une grande pièce non cloisonnée. Selon R. Ferrette, « *cette première construction aux soubassements en dur est sans conteste un habitat qui peut être qualifié de villa, c'est-à-dire centre d'exploitation et espace résidentiel, même si la taille et l'absence d'équipement de confort sur un établissement aussi modeste amènent certains auteurs à parler plutôt de simples fermes*³⁵ ».

Connu seulement par prospection aérienne, l'établissement de Rangevin, à Brécé (Mayenne), présente lui aussi des analogies frappantes avec celui de Hent Trégoné : derrière une galerie de façade, un corridor axial donne accès à une petite pièce quadrangulaire qui fait saillie sur l'arrière du bâtiment et sépare deux pièces quadrangulaires de mêmes dimensions.

Au-delà de l'horizon régional, l'établissement de La Narse, à Veyre-Mouton (Puy-de-Dôme), reconnu par prospections aérienne et pédestre, offre un parallèle convaincant et illustre la récurrence du schéma, puisque son plan ne diffère de celui de l'établissement de Hent Trégoné que par l'absence des pavillons encadrant la galerie³⁶.

Ce site arverne, publié dans le cadre d'un article ayant pour objet une réflexion sur la hiérarchisation des *villae* et de leurs *domini*, nous confronte directement à la question de l'analyse fonctionnelle du bâtiment. Galerie de façade, pavillons et corridor axial sont des traits communs à de très nombreuses *villae* ; la galerie est même considérée par certains spécialistes comme un marqueur de romanisation. C'est assurément vrai quand elle s'ouvre sur l'extérieur par un portique pétrifié : une telle structure à valeur rythmique valorise le bâtiment qu'elle précède et lui confère un surcroît de dignité en recourant à un « langage architectural » emprunté aux monuments publics. Les fouilles n'apportent ici aucune donnée assurée sur la morphologie de cette galerie – mais, même en l'absence de colonnes ou de poteaux, une galerie ouvrant par des fenêtres régulièrement espacées conservait au moins l'esprit de la fonction rythmique du portique –, et on se contentera de remarquer que le recours à ce type de plan relève à tout le moins d'une connaissance des modèles architecturaux romains, mis en œuvre à une échelle modeste.

Car c'est ce qui frappe d'emblée : la faible ampleur de l'établissement. Avec ses 156 m² au sol, il est sensiblement plus réduit que la grande majorité des maisons rurales à galerie de façade identifiées dans l'Ouest. Certes, la région ne connaît pas d'interprétation très monumentale du type, et, avec respectivement 768 et 760 m², les *villae* de La Sicardière à Saint-Georges-du-Bois (Maine-et-Loire) et La Fromière à Romagné (Ille-et-Vilaine) constituent les plus grandes occurrences régionales. La plupart des habitations couvrent entre 300 et 400 m², et quelques-unes seulement ne dépassent pas 250 m² (tableau 1). L'établissement de Hent Trégoné appartient donc bien à la catégorie la plus modeste, ce qui a son importance au moment de l'interprétation.

Tableau 1 : Superficie de quelques habitations principales de *villae* du même type identifiées dans l'Ouest³⁷

Brécé (53), Rangevin	140 m ²	Saint-Denis d'Anjou (49), Martigné	321 m ²
Sérent (56), Tréviet, bâtiment A	170 m ²	Vannes (29), Le Boizy	325 m ²
Taden (22), Les Alleux, état 2	213 m ²	Saint-Allouestre (56), Bolloré	336 m ²
Iroudouër (35), Le Bas Quengo	216 m ²	Châtillon-sur-Seiche (35), La Guyomerais	357 m ²
Saint-Herblain (44), Les Preux, état 1	266 m ²	Saint-Avé (56), Tréalvé	360 m ²
Theix (56), Talhouët	281 m ²	Saint-Herblain (44), Les Preux, état 2	513 m ²
Fromentière (53), La Lande Gaudin	287 m ²	Missiriac (56), Bermagouët	560 m ²
La Roche-Maurice (29) Le Valy-Cloistre	288 m ²	Romagné (35), La Fromière	760 m ²
Saint-Érvazec (29), Le Cavardy	288 m ²	Saint-Georges-du-Bois (49), La Sicardière	768 m ²
Bruz (35), Le Clozel	294 m ²		

35. R. FERRETTE, « La villa des Alleux à Taden », *op. cit.*, p. 51.

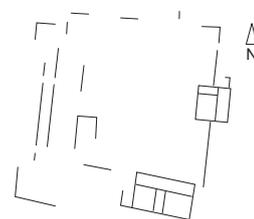
36. B. DOUSTEYSSIER, F. TRÉMENT, « Des « grands » et des « petits » *domini* ? « Grandes » et « petites » *villae* en Gaule aquitaine. Le cas de la cité des Arvernes », *Revue archéologique du centre de la France*, 45-46, 2006-2007, mis en ligne le 8 avril 2008, URL : <http://racf.revues.org/index711.html>, fig. 9.

37. La superficie de la *villa* du Cavardy ne tient pas compte de son accès et évidemment des contreforts.

Plus encore que les questions de superficie, difficiles à manier – il faut tenir compte des « normes » régionales, et, nous l'avons vu, elles ne tendent pas à la construction de très vastes demeures ; un *dominus* pouvait posséder plusieurs *villae* –, c'est la structure du bâtiment qui est révélatrice. Contrairement à l'immense majorité des *villae* régionales – et le constat vaut quelle que soit leur ampleur –, le bâtiment de Hent Trégoné ne comporte nulle pièce qui puisse être identifiée à un espace de représentation. Nous en tenant à quelques exemples, nous soulignerons la récurrence des pièces largement ouvertes en position axiale, immédiatement derrière la galerie ; celle-ci leur sert de vestibule, les solennise et – est-on en droit d'imaginer – pouvait accueillir les spectateurs de cérémonies diverses se déroulant au sein de ces pièces : la *villa* du Valy-Cloistre, à La Roche-Maurice (Finistère), en offre un exemple particulièrement clair (fig. 28, salle E), comme la *villa* du Cavardy à Saint-Évarzec (Finistère). L'exemple le plus probant est sans doute celui de la *villa* de Tréalvé à Saint-Avé (Morbihan) : la pièce axiale, qui mérite le titre d'exèdre, était flanquée de pilastres corinthiens, qui introduisaient une distinction à caractère hiérarchique avec les colonnes toscanes du portique de façade. Aucun indice assuré ne permet de déterminer la fonction de ces pièces, mais elle n'était pas nécessairement unique et l'on peut penser aussi bien à des cérémonies liées aux cultes domestiques et familiaux qu'à la pratique du banquet. Quand aucune pièce axiale ne se propose de façon évidente pour les fonctions de représentation, on observe que des espaces latéraux peuvent revêtir les mêmes fonctions, connotant socialement la demeure qui les accueille : ainsi, la *villa* des Preux à Saint-Herblain (Loire-Atlantique) se vit-elle adjoindre dans un deuxième état une salle chauffée par le sol, sur laquelle s'ouvrait une exèdre, laquelle fut bientôt transformée en abside.

Quels que soient leur forme et leur emplacement dans la maison, ces espaces dénotent l'adoption de formes nouvelles de sociabilité, qui, dans certains cas, relèvent de pratiques de type aristocratique. C'est cela, précisément, qui fait défaut à Fouesnant.

Une question reste en suspens, qui fait peser une lourde hypothèque sur l'interprétation de l'établissement : s'agit-il bien de la maison principale du domaine ? On connaît en effet bien des maisons modestes, occupant une position latérale ou reculée par rapport à la *pars urbana* d'une grande *villa*, dans la dépendance de laquelle elles sont manifestement placées. Elles sont traditionnellement interprétées comme des demeures d'intendant (*vilicus*, *procurator* ou *actor*) gérant le domaine en l'absence du *dominus*, non résident car appelé à exercer des fonctions dans le chef-lieu de *civitas*. Un exemple régional revêt un intérêt particulier pour notre propos : au lieu-dit Les Sorinais, à Pacé (Ille-et-Vilaine), un établissement repéré par photo aérienne comporte deux bâtiments établis autour d'une cour rectangulaire ceinte par un mur et disposant d'un porche³⁸. À l'ouest, l'habitation principale comporte une galerie de façade ; au sud de la cour, une deuxième maison dispose elle aussi d'une galerie de façade, derrière laquelle s'ouvrent un corridor axial et deux pièces (fig. 29). Cette maison, dont le plan est très proche de celui de Hent Trégoné, doit être interprétée soit comme celle d'un intendant, soit comme celle d'un second noyau familial.



Pacé-Les Sorinais (35)

Fig. 29 : Plan schématique de la villa des Sorinais, à Pacé (35), d'après G. Leroux et A. Provost.

0 1/2500 100 m

38. G. LEROUX, A. PROVOST, *Carte archéologique de la Gaule, 35, L'Ille-et-Vilaine*, Paris, 1990, fig. 66, p. 56. Gaétan Le Cloirec nous signale une *villa*, à Bais, qui comporte une maison pouvant être assimilée à celle du *vilicus*.

Conclusion

La découverte du bâtiment de Hent Trégoné vient confirmer, plus de trente ans après la reprise de la fouille de la *villa* du Cavardy, le potentiel en vestiges gallo-romains du secteur Saint-Évarzec / Fouesnant.

Malgré des parallèles évidents avec certaines constructions de la *pars rustica*, à l'image de granges, le bâtiment correspond bien à une habitation organisée autour d'un couloir axial qui doit desservir un étage, au moins au-dessus de la salle D. Son plan le rattache aux maisons rectangulaires à galerie (A) et pièces symétriques aux angles (B et C) définies par C. Gandini³⁹. Ce type se retrouve sur de nombreuses résidences rurales de Bretagne⁴⁰ et plus généralement du grand quart nord-ouest de la Gaule. L'utilisation de la pierre lors de la réalisation partielle ou intégrale des élévations, comme en témoignent les éboulis situés dans l'environnement du bâtiment, affirme aussi une certaine aisance financière au regard des petites fermes régionales du Haut-Empire aux architectures de terre et bois.

L'évocation des volumes qu'a bien voulu tenter Lionel Duigou tient compte de ces constats et des parallèles invoqués (fig. 30). Le parti retenu – qui peut prêter le flanc à la critique mais nous semble cohérent avec la fonction d'habitat – est celui d'un bâtiment ouvert en façade par un petit portique de pierre ou de bois flanqué de pavillons ; les contreforts et la probable cage d'escalier nous ont induits à postuler la présence d'un étage.

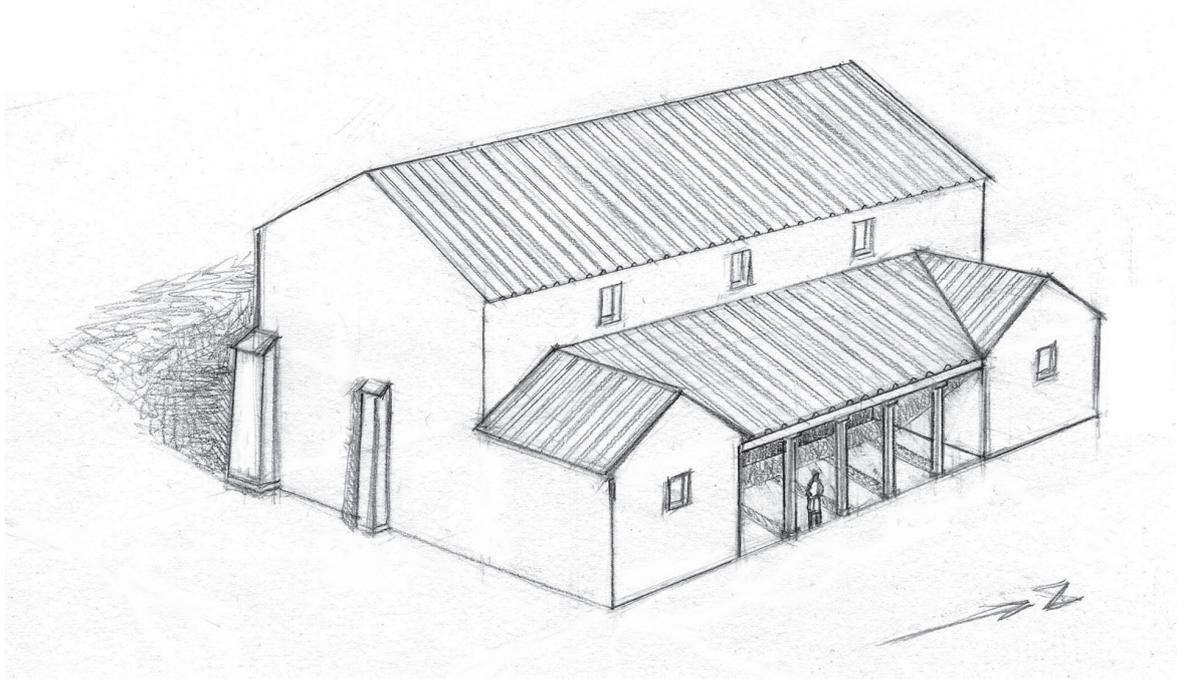


Fig. 30 : Évocation des volumes de l'établissement d'Hent Trégoné (dessin Lionel Duigou).

Pour autant, la lecture critique montre que l'édifice ne peut, dans le contexte restreint du diagnostic, être considéré comme une *villa*, c'est-à-dire le siège d'une exploitation agricole et le lieu de résidence d'une famille de l'élite osisme. Sa superficie très réduite, l'absence de pièce de représentation,

39. C. GANDINI, *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e s. av. J.-C. – VII^e s. ap J.-C.)*, 33^e suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 2008, p. 171.

40. Y. MALIGORNE, *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, 2006, p. 82-87.

d'éléments de décor mural ou de pavage, trahissent en effet le caractère modeste de la composition. Le bâtiment peut être une ferme, placée à la tête d'une exploitation autonome, abritant sous le même toit habitat et partie productive, comme l'envisage C. Gandini à propos de certaines constructions isolées du territoire biturige⁴¹. Il pouvait aussi être intégré dans un ensemble plus vaste, dépassant en superficie le cadre de l'intervention. L'édifice pourrait alors correspondre à la demeure d'un intendant et être rattaché à une *villa* dont la *pars urbana* resterait à découvrir. On terminera en précisant que le plan à galerie de façade se diffuse dans l'ouest de la Gaule à partir des Flaviens, si l'on en juge d'après les exemples fouillés⁴². Ce *terminus post quem* n'est pas incompatible avec les quelques jalons chronologiques fournis par le mobilier céramique.

Remerciements : Il nous est particulièrement agréable de remercier J.-P. Flatrès, propriétaire du terrain, pour sa gentillesse et l'intérêt porté à nos travaux. Plusieurs archéologues nous ont fait profiter de leur connaissance de la période gallo-romaine. Jean-Charles Arramond, Yves Menez, Claude Le Potier, Jean-Yves Éveillard et Pierre Carrié ont soulevé plusieurs questions importantes lors de leur visite que cela soit sur des aspects architecturaux ou chronologiques. Nous ne saurions oublier Jean-Paul Le Bihan qui nous a autorisés à utiliser des documents issus de ses fouilles à Quimper.

41. C. GANDINI, *op. cit.*, p. 196-197.

42. Y. MALIGORNE, *op. cit.*, p. 85-86.